

A la recherche du doudou perdu

par Florence Massin

« Où est mon doudou ? » Toute la famille se mobilise pour retrouver le porté disparu. Après des heures passées à ramper sous les lits, vider les armoires, refaire des trajets en sens inverse, le cauchemar commence. Plus jamais ça ! Qui n'a pas oublié sur un banc public ou dans la salle d'attente du pédiatre la peluche « star » de son enfant ? Quelle mère ne s'est pas retrouvée un samedi soir à courir les boutiques parce que son petit dernier refusait de s'endormir sans « Zaza » la doudou grenouille ? Le doudou perdu est aujourd'hui l'obsession de tous les parents. C'est ainsi que certains d'entre eux n'ont pas hésité à profiter de leur expérience, et ont eu l'idée originale de créer des sites Internet pour retrouver le doudou ou « racheter le même », faute de mieux.

Faites-le tatouer

« A la naissance de ma fille Ambre, pour vivre la période doudou avec plus de sérénité, l'idée m'est venue de créer un concept de tatouage. Il permet d'identifier le doudou en cas de perte, tout en préservant l'anonymat de mon enfant. », explique Magali Himbert, mère de cinq enfants, et créatrice du site Doudou Tatoo. Forte de son expérience personnelle, elle a inventé le premier système de traçabilité du doudou. Le kit (vendu 14,90€) se compose d'une étiquette tissée, dotée d'un code unique d'identification que vous pouvez coudre sur la peluche. Le code est enregistré dans le fichier de la société Doudou Tatoo. Un numéro vert gratuit figure sur l'étiquette et permet à toute personne qui le trouverait de contacter la société.

Site : www.doudoutatoo.com

Faites-le refaire

Dans le cadre du « Passeport Tendresse », la société Nounours fabrique à l'identique les doudous perdus de sa marque commercialisés depuis moins de trois ans. Trois semaines sont nécessaires, une fois le modèle et ses spécifications techniques établis, pour en réaliser la coupe et le montage en France. Pour ce faire, il vous suffit de retrouver les références de la peluche sur le site www.nounours.fr, et d'envoyer votre demande à beatrice@passeporttendresse.fr en réclamant un devis (prévoyez entre 40 et 60€). Pour les doudous « sans papiers », il est possible d'envoyer une photo du disparu. Pour les marques Ajena, Tartine et Chocolat, Takinou, La pelucherie (autres marques de la société), ce service ne présente pas les mêmes garanties. Ils répondent cependant à toutes les demandes et assurent la fabrication dans la limite des disponibilités des matières.

Lancez un avis de recherche

C'est à l'initiative de Pascal, père d'une petite Hannah dont le lapin avait disparu, que le site SOS Doudou est né en 2002. Il s'agit d'un site personnel, entièrement gratuit, dédié à la recherche des doudous perdus. Les parents peuvent y déposer des annonces pour des peluches de toutes sortes (lapins, ours, chat, chiens, clowns...) et de toutes marques (Jolly Baby, Nicotoy, Vulli, Nounours, Ajena...). Avis aux personnes qui trouveraient sur leur chemin une peluche, n'hésitez pas à la ramasser et à venir consulter Sos Doudou avec l'espoir d'y contacter son propriétaire.

Site : www.sosdoudou.com

Commandez un modèle identique à l'ancien

- Votre enfant a égaré ou usé son compagnon ? Noukie's (www.noukies.com), rubrique « SOS Noukies », garde en stock tous ses modèles pendant minimum deux ans après la date de leur création.
- Idem du côté de la marque Doudou et Compagnie (www.doudouetcompagnie.com). Il propose une rubrique où vous pourrez retrouver le doudou manquant dans la limite des stocks disponibles.
- La marque sucre d'orge garde en réserve des stocks de peluches. Il suffit de consulter le site (www.sucedorge.fr) et de cliquer sur SOS doudou.
- Pour les doudous de marque Nicotoy, adressez vous à andries.soenens@nicotoy.be. Décrivez la peluche perdue, précisez le coloris, le mois et l'année d'achat et joignez une photo si cela vous est possible.
- En ce qui concerne les doudous de marque Kiabi ou Jollymex, vous pouvez envoyer un mail à service.client@kiabi.com. Précisez de la même manière, coloris, mois et année d'achat du doudou et joignez une photo.

Mieux vaut prévenir que guérir

Pour éviter le drame, n'hésitez pas à suivre ces conseils.

- Inscrivez sur une petite étiquette en tissu que vous coudrez sur la peluche votre numéro de portable.
- Dès que votre enfant a trouvé le doudou de ses rêves (autour de 6 mois), n'hésitez pas à en acheter un second identique. Vous le garderez précieusement en cas d'usure ou de disparition.
- Evitez les peluches « promotionnelles » en grandes surfaces, introuvables en cas de perte.
- Lavez régulièrement le doudou pour que votre bébé s'habitue à voir disparaître les odeurs.
- Attachez-le à la poussette avec un ruban ou une chaînette pour tétine, si votre enfant ne peut sortir sans l'emporter. **Un substitut maternel**

C'est quoi un doudou ? N'importe quel objet allant de l'ours en peluche au bout de plastique en passant bien sûr par l'éternel morceau de chemise de nuit que maman portait à l'hôpital. Mais en général, votre bébé choisit son doudou parmi les jouets qui occupent son espace. Avec une préférence pour les peluches de couleurs vives et bruyantes.

A quel âge ? L'enfant s'approprie un doudou dès le début du sevrage entre 6 mois et 1 an.

Pourquoi ? Il a besoin d'un substitut maternel apaisant. Il aide le bébé à faire face au monde extérieur. L'enfant accepte plus facilement l'absence de ses parents et la découverte d'un autre univers (comme la mise en crèche ou chez une nourrice).

Jusqu'à quand ? Le doudou s'éclipse souvent vers l'âge de 6 ans. Beaucoup d'enfants le conservent à la nuit tombée mais ils ne le gardent pas sur eux pour l'entrée à l'école primaire **Spot : 20 % des doudous disparaissent pendant les courses. Ils tombent du chariot sans que personne ne s'en aperçoive**